



L'association Bois des Alpes

Créée en juillet 2008 sur la volonté des partenaires du Comité de Massif des Alpes, elle réunit des acteurs de la forêt et du bois souhaitant développer et optimiser la valorisation des bois du massif alpin français par la création d'une offre de qualité de produits et de services exemplaires en termes de développement durable. Son rôle :

- Gérer et promouvoir la certification.
- Offrir des services aux entreprises certifiées pour les aider à rester compétitives sur le marché.
- Conseiller les maîtres d'ouvrage et d'œuvre pour recourir au Bois des Alpes dans leurs projets de construction.

Le réseau des Communes forestières

Les Communes forestières offrent une expertise technique aux élus locaux, en lien avec les organisations professionnelles pour la conduite de leurs projets liés à la forêt et au bois. À l'échelle alpine, les Communes Forestières animent le réseau alpin de la forêt de montagne, instance de concertation et d'expertise au service du Comité de Massif des Alpes.

Dans ce cadre, elles accompagnent ainsi les maîtres d'ouvrages pour que leurs projets en Bois des Alpes aboutissent dans les meilleures conditions.

Une idée, un projet ?
Contactez le correspondant de votre département.

1 Bois des Alpes

Maison des Parcs et de la Montagne
256 rue de la République 73000 Chambéry
Tél. 04 79 96 14 67 - Fax 04 79 33 38 95
info@boisdesalpes.net

1 Communes forestières Rhône-Alpes

Maison des Parcs et de la Montagne
256 rue de la République - 73000 Chambéry
Tél. 04 79 60 49 05 - Fax 09 72 27 14 22
rhonealpes@communesforestieres.org

2 Communes forestières de la Drôme

Mairie de Montmiral - 26750 Montmiral
drome@communesforestieres.org

3 Communes forestières de l'Isère

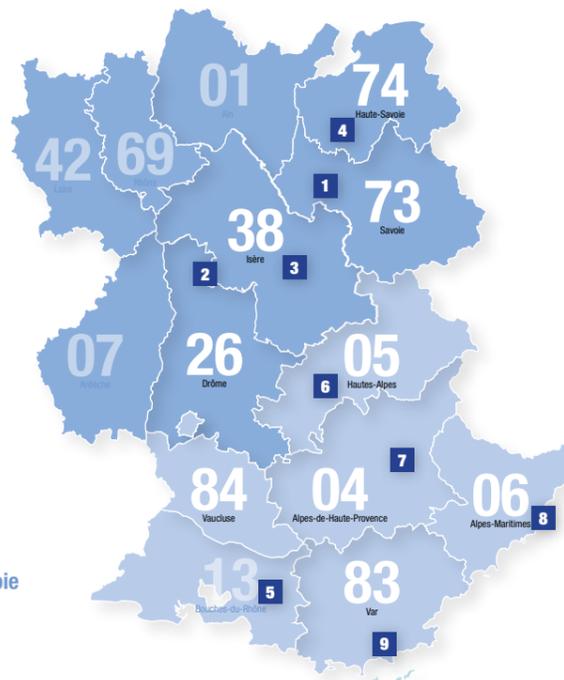
1, place Pasteur - 38000 Grenoble
Tél./Fax 04 76 17 22 65
isere@communesforestieres.org

1 Communes forestières de Savoie

Maison des Parcs et de la Montagne
256 rue de la République - 73000 Chambéry
Tél. 04 79 60 49 09 - Fax 09 72 27 14 22
savoie@communesforestieres.org

4 Communes forestières de Haute-Savoie

Pôle d'excellence bois
ZAE de Rumilly - 74150 Rumilly
Tél. 04 79 60 49 09 - Fax 09 72 27 14 22
hautesavoie@communesforestieres.org



5 Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pavillon du Roy René
Valabre CD7 - 13120 Gardanne
Tél. 04 42 65 43 93 - Fax 04 42 51 03 88
paca@communesforestieres.org

6 Communes forestières des Hautes-Alpes

Bâtiment ONF - Av. Justin Gras - 05200 Embrun
Tél. 04 92 23 49 41
contact05@communesforestieres.org

7 Communes forestières des Alpes-de-Haute-Provence

42 bd Victor Hugo - 04000 Digne les Bains
Tél./Fax 04 92 35 23 08
contact04@communesforestieres.org

8 Communes forestières des Alpes-Maritimes

Nice Leader - Bâtiment Hermès
62-66 route de Grenoble - 06200 Nice
Tél. 04 97 18 69 24 - Fax 04 97 18 69 37
contact06@communesforestieres.org

9 Communes forestières du Var

Quartier Précourmin Route de Toulon - 83340 Le Luc
Tél. 04 94 99 17 24 - Fax 04 94 47 44 10
contact83@communesforestieres.org

Pour aller plus loin

- www.boisdesalpes.net
- www.alpesboisforet.eu
- www.ofme.org/communes-forestieres
- www.fncofor.fr
- www.100constructionsbois.com

Le réseau de bâtiments-pilotes en Bois des Alpes s'inscrit dans l'action nationale « 100 constructions publiques en bois local »



Cette action reçoit le soutien de la DATAR, du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes, et de l'Interprofession nationale France Bois Forêt



Promouvoir la construction en Bois des Alpes

22 BÂTIMENTS RÉFÉRENCES

Réseau de bâtiments-pilotes en Bois des Alpes



Promouvoir le bois du massif des Alpes

Le potentiel lié au bois du massif des Alpes mérite une attention soutenue, notamment dans le domaine de la construction. Maintien des emplois locaux, construction d'une alternative énergétique durable et soutien d'une filière toute entière, l'utilisation directe du bois du massif est aujourd'hui un atout-force du territoire alpin. Soucieux de développer ce potentiel, le Comité de massif des Alpes porte une stratégie de développement et de valorisation en circuit court favorisant l'utilisation du **Bois des Alpes** dans les constructions.

Il soutient pour cela la mise en place d'une certification de produits et de services **Bois des Alpes** en matière de construction en bois local.

Bois des Alpes, une certification exemplaire



Créée en 2008, l'association **Bois des Alpes** réunit les acteurs de la forêt et du bois construction pour développer l'utilisation des bois alpins Français. Cette certification de produits et de services garantit :

- L'origine des bois qui proviennent des forêts du massif alpin gérées durablement (avec périmètre de transformation arrêté au massif alpin et départements limitrophes) grâce à un système de traçabilité ;
- Les caractéristiques techniques (résistance mécanique, séchage, etc.) répondant aux attentes du marché ;
- Le respect des normes en vigueur (CE, DTU, etc.) ;
- L'intervention d'entreprises organisées en grappe.

Un réseau au service de la promotion du Bois des Alpes

Le réseau des bâtiments-pilotes en **Bois des Alpes**, animé par les Communes forestières de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes recueille les expériences des premières opérations réalisées en bois certifié **Bois des Alpes**.

Ce réseau permet également l'analyse et le partage des enseignements tirés de ces réalisations démonstratives.

Ainsi le réseau des bâtiments-pilotes rassemble :

- des compétences réunies pour conduire des analyses juridiques, économiques, conceptuelles et techniques ;
- des entreprises réunies pour témoigner de leur savoir-faire et développer l'offre en **Bois des Alpes** ;
- des maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage, engagés pour capitaliser et transmettre leur savoir.

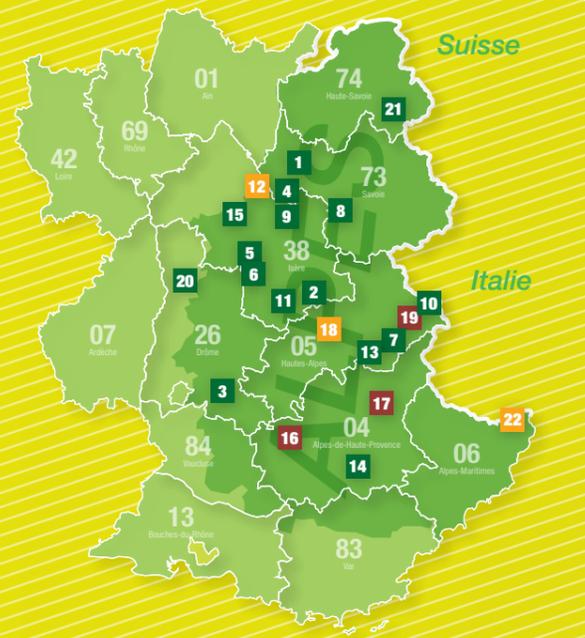
De ce réseau résultent des outils d'accompagnement : livret juridique, fiches techniques d'analyse et de préconisation, guide méthodologique de construction.

22 bâtiments-pilotes pour montrer l'exemple

Les premières constructions en bois certifié ont été inaugurées en 2012. D'autres sont en cours de construction. À travers un réseau de 22 bâtiments-pilotes, animé dans le cadre du réseau alpin de la forêt de montagne, la diversité des bois alpins et l'adaptabilité de cette ressource aux exigences actuelles de la construction sont ainsi illustrées.

- | ■ Construit | ■ Sélection des entreprises en cours | ■ En projet |
|--|---|---|
| 1 Bâtiment multifonctionnel (Saint-Jean-d'Arvey) | 12 Écoquartier (La Bauche) | 13 Ressourcerie (Embrun) |
| 2 Atelier d'entreprise de charpente (Corps) | 14 Atelier bois (Barrême) | 15 Groupe scolaire (La Rivière) |
| 3 Centre de vacances (Buis-les-Baronnies) | 16 Bâtiment multifonctionnel (Saint-Étienne-les-Orgues) | 17 Refuge (Allos) |
| 4 Groupe scolaire (Saint-Pierre-d'Entremont) | 18 Bâtiment multifonctionnel (La Motte-en-Champsaur) | 19 Maison du tourisme intercommunal (Château-Ville-Vieille) |
| 5 Maison intercommunale (Villard-de-Lans) | 20 Plateaux pédagogiques (Alixan) | 21 Refuge du Goûter* (Saint-Gervais) |
| 6 Maison de territoire (Villard-de-Lans) | 22 Refuge de Fontanalba (Tende) | |
| 7 Groupe scolaire (Guillestre) | | |
| 8 Groupe scolaire (Saint-Rémy-de-Maurienne) | | |
| 9 Équipement d'accueil multiactivités (Saint-Pierre-d'Entremont) | | |
| 10 Ateliers municipaux (Abries) | | |
| 11 Maison de territoire (Mens) | | |

* Bois non certifié, mais bâtiment intégré au réseau au vu de l'intérêt et de l'exemplarité de cette réalisation



5 raisons de construire en Bois des Alpes

1 Développer l'économie locale et les emplois

Réaliser des constructions avec du bois local participe directement au développement d'une économie locale non délocalisable en faisant travailler des entreprises du massif Alpin, depuis la forêt jusqu'à la construction du bâtiment.

300 m³ de bois = 1 emploi créé équivalent temps plein

2 Renforcer la compétitivité des entreprises

Utiliser des produits en bois transformés en circuit court, crée une valeur ajoutée qui bénéficie au territoire. En favorisant des entreprises de proximité, celles-ci développent leur compétitivité face aux produits importés, tout en structurant la filière dans laquelle elles agissent. Sur le territoire alpin, les entreprises certifiées **Bois des Alpes** offrent déjà des produits de qualité adaptés aux marchés.

3 Valoriser son territoire

Construire en **Bois des Alpes** permet de participer à une valorisation exemplaire de la ressource et des savoir-faire du Massif. En faisant le choix des ressources locales, ces nouvelles constructions contribuent à façonner un aménagement cohérent des territoires alpins.

4 Développer un patrimoine énergétique durable

Augmenter la part du bois local dans la construction est un enjeu fondamental pour le développement d'une alternative énergétique durable. Les bâtiments en bois permettent, au-delà du stockage de carbone, d'atteindre aisément des niveaux de performance énergétique élevés.

1 m³ de bois = 1 t de CO₂ stockée

5 Maîtriser les coûts et les délais par la gestion et l'anticipation

Utiliser du **Bois des Alpes** dans les projets de construction est loin d'être un frein à la gestion d'un chantier. Son utilisation dans les constructions ne coûte pas plus cher si le projet est étudié en amont ; elle est adaptée à tout type de bâtiment et de construction ; elle ne retarde pas le chantier de construction et ne le rend pas plus complexe.